

MAIRIE
DE**SAINT-JEAN-DU-BRUEL**Nombre de conseillers :

En exercice..... 15
 Quorum..... 8
 Présents..... 14
 Votants..... 15
 Procurations..... 1

Date de la convocation : 24/03/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Le 28 mars à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
 légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
 Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire**

PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA
 Anne-Marie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIÉ Allan, DAUMAS
 Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGGERS
 Claude, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude, VIDAL Didier.

PROCURATIONS : Madame MASSON Aurélie a donné à Monsieur Claude
 VIDAL

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour
 remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SEANCE N° 2**DELIBERATION N° 13**
**BUDGET ANNEXE DE LA MICROCENTRALE
 AFFECTATION DES RESULTATS**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2311-5 relatif à l'affectation du résultat ;

Vu le CFU de l'exercice 2024 du budget annexe de la microcentrale ;

Considérant que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées en 2024 au budget annexe de la microcentrale (section de fonctionnement) a donné lieu à un excédent de 5 564.82 € ;

Considérant qu'avec le déficit antérieur reporté, le résultat définitif de la section de fonctionnement est de - 14 666.68 € ;

Considérant que le résultat comptable de l'année 2024 de la section d'investissement est de 4 272.62 € ;

Considérant qu'avec l'excédent antérieur reporté, le résultat de la section d'investissement est de 50 684.46 € ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,
 Décide à 15 voix pour

- **D'AFFECTER** sur le budget annexe de la microcentrale 2025 les résultats de fonctionnement négatifs en dépenses de fonctionnement au compte 002 soit - 14 666.68 € ;
- **D'AFFECTER** sur le budget annexe de la microcentrale 2025 les résultats d'investissement positifs en recettes d'investissement au compte 001 soit 50 684.46 € ;

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
 Ont signé*

*Le secrétaire de séance
 Jean-Luc DRIGOUT*

*Le Maire
 Claude VIDAL*

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 28/03/2025
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le 28/03/2025

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.